

SOCIÉTÉ

Près d'Angers, la Ligue de natation sensibilise aux violences sexuelles



Les Ponts-de-Cé, IFEPSA, samedi. Fabien Robert (au centre) est intervenu à la demande de la Ligue des Pays de la Loire de natation de Joël Pineau (à droite) et de Yann Brochen, agent de développement.

La pédo-criminalité touche tous les milieux sportifs. La natation pas plus qu'un autre sport, mais pas moins non plus. Même si la Ligue des Pays de la Loire n'a pas été directement touchée. « *Et il ne faut surtout pas attendre que ça arrive* », insiste le président de la Ligue Joël Pineau à l'occasion d'une réunion – formation de prévention des violences sexuelles qui s'est tenue samedi dans les locaux de l'Ifepssa, aux Ponts-de-Cé. « *Notre sport a une proximité avec le corps et avec la nudité que n'ont pas d'autres disciplines et il est de notre devoir de sensibiliser nos jeunes mais aussi nos encadrants* », dit encore le président Pineau. Sans lien avec le rapport qui a accablé l'Eglise il y a quelques semaines, le Comité régional de natation a redonné les clés d'un comportement adapté via l'association nationale Colosse aux pieds d'argile.

18 000 licenciés

Créée en 2013 par un ancien rugbyman abusé alors qu'il était enfant, l'association référence a pour missions la sensibilisation et la formation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif ain-

si que l'accompagnement des victimes. C'est ainsi que Fabien Robert, son intervenant en Pays de la Loire, a multiplié les exemples de violences sexuelles bien réelles, redonné le cadre de la loi et donné des préconisations de bon sens, pas toujours suivies même sans mauvaise intention : pas d'adulte dans les douches avec les jeunes sportifs, pas de mixité d'âge ou de sexe dans les chambres lors de stage, par exemple, pas de communication directe via les réseaux sociaux entre un entraîneur et un jeune, pas de diffusion de photos, un check plutôt qu'une bise...

« *Il s'agit bien de protéger les enfants mais également les adultes* », explique Fabien Robert. « *L'encadrant doit toujours expliquer au préalable ce qu'il va faire et qui peut potentiellement gêner un jeune. Je pense notamment à la correction d'une posture de natation, l'entraîneur pouvant poser les mains sur le corps du jeune* », détaille l'intervenant de Colosse aux pieds d'argile.

Après avoir sensibilisé les dirigeants, la Ligue de natation, qui compte 18 000 licenciés, va également intervenir auprès des jeunes nageurs.

François LACROIX